



**CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**  
**« Ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers »**

**PRESCRIPTIONS POUR L'ÉVALUATION**  
**CERTIFICATIVE**

**CPNE du 23 avril 2014**

## **Préambule**

Ce document précise les modalités d'évaluation certificative prévues pour le CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers ». Ces modalités sont à appliquer par tout centre de formation chargé de mettre en œuvre l'évaluation conduisant à l'obtention des modules du CQP.

A partir des recommandations qui sont données ici, l'organisme de formation élabore ses propres outils d'évaluation des compétences professionnelles. Ces outils seront ensuite proposés au jury du CQP pour agrément avant passation des épreuves par les candidats.

## Module MC1 - Participation à l'organisation de chantier

Le titulaire du module MC1 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable de participer à l'organisation des chantiers de construction d'ouvrages paysagers. *Les opérations suivantes sont maîtrisées : étude du projet, participation à l'estimation des besoins et à l'évaluation des contraintes techniques et de sécurité.*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Réaliser les opérations
- Alerter sur les problèmes et risques techniques éventuels

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

Compréhension des consignes
Lecture de plans (plan d'implantation générale de l'aménagement et détails techniques)
Représentation / visualisation du plan dans l'espace
Capacité d'observation
Comparaison entre le plan et la réalité du terrain
Prise en compte des éléments existants (végétaux, VRD, ...), des contraintes et des conditions de faisabilité / accessibilité du chantier / stockage matériaux et matériels
Planification chronologique des interventions techniques
Application des règles de sécurité d'un chantier
Application des règles de sécurité personnelle
Mise en œuvre de divers matériaux
Repérage des normes qualité des produits et des matériels
Application des règles d'utilisation des matériels en sécurité
Application des règles d'utilisation des engins en sécurité
Estimation quantitative et qualitative des fournitures, des matériels et du temps prévisible pour la mise en œuvre
Communication orale : communication d'informations, propositions et argumentation d'amélioration pour la réalisation du projet

## **TRAVAUX EN ENTREPRISE**

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC1, le salarié est évalué sur les opérations suivantes :**

*Etude d'un projet, participation à l'estimation des besoins et à l'évaluation des contraintes techniques et de sécurité.*

## **EVALUATION PRATIQUE.**

L'organisme de formation élabore une évaluation sur la situation professionnelle suivante :

**Situation 1 – A partir d'un plan de construction paysagère à réaliser dans un aménagement et dont on retiendra deux à trois éléments, présenter succinctement un schéma simple en perspective ou en élévation, les phases d'intervention, les principaux moyens techniques, matériels et humains nécessaires**

Le candidat doit prouver qu'il est capable de mettre en œuvre, dans cette situation, les actions attendues conformément aux critères de performance définis en page suivante.

Cette évaluation pratique comporte également un questionnaire qui permet d'évaluer les ressources (compétences clés) mobilisées dans l'activité : savoir-faire, perception du sens de l'action et des risques, raisonnements mis en œuvre, prise d'information,... Des critères d'évaluation sont fixés sur ces questions : voir en page suivante.

***Attention !** Il est possible de combiner les évaluations pratiques des modules 1, 2 et 3, et éventuellement d'un ou deux modules optionnels, dans une même situation : voir descriptif en annexe 2 (page 42).*



Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC1	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : Participation à l'évaluation des moyens nécessaires</li> </ul>	<p><i>Donne un ordre d'idée sur les moyens nécessaires en quantité de matériaux, en matériels</i></p> <p><i>Donne l'ordre vraisemblable des opérations à conduire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre de divers matériaux</li> <li>Repérage des normes qualité des produits et des matériels</li> <li>Planification chronologique des interventions techniques</li> <li>Estimation quantitative et qualitative des fournitures, des matériels et du temps prévisible pour la mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Citer deux ou trois matériaux utilisables dans la situation présente et justifier ses choix</li> <li>Citer un ou deux engins utilisables dans la situation présente et justifier ses choix</li> <li>Justifier l'ordre des opérations au regard des contraintes et des objectifs de rendement annoncés</li> <li>Donner l'ordre d'idée des quantités des principales fournitures nécessaires au chantier</li> <li>Donner l'ordre d'idée des temps à passer</li> </ul>	<p><i>Pertinence des choix</i> <i>Justification cohérente</i> <i>Cohérence par rapport aux directives données</i></p> <p><i>Pertinence des choix</i> <i>Justification cohérente</i></p> <p><i>Sans erreur majeure</i></p> <p><i>Sans erreur majeure</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alerter sur les problèmes et risques techniques éventuels</li> </ul>	<p><i>Vérifie la mise à disposition des EPI et du manuel sécurité sur le chantier</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des règles de sécurité d'un chantier</li> <li>Application des règles de sécurité personnelle</li> <li>Application des règles d'utilisation des matériels en sécurité</li> <li>Application des règles d'utilisation des engins en sécurité</li> <li>Communication orale : communication d'informations, propositions et argumentation d'amélioration pour la réalisation du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Citer les EPI à porter sur un chantier de construction d'ouvrages paysagers</li> <li>Illustrer, par un cas concret, le risque à utiliser un matériel ou un engin dans la situation présente</li> <li>Donner deux exemples de situations à problème(s) ou à risque(s) pour lesquelles vous estimeriez indispensable d'alerter votre responsable, en les justifiant</li> </ul>	<p><i>Sans erreur ni oubli</i></p> <p><i>Cohérence</i></p> <p><i>Pertinence des exemples</i> <i>Cohérence de la justification</i></p>

## Module MC2 - Réalisation des travaux préparatoires

Le titulaire du module MC2 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable de réaliser les travaux préparatoires à la construction d'ouvrages paysagers. *Les opérations suivantes sont maîtrisées : implantation, protection de l'environnement, mise en œuvre des VRD, terrassements et mouvements de terrain.*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Analyser la situation
- Réaliser les opérations
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences suivantes :

Compréhension des consignes
Lecture de plans (plan d'implantation générale de l'aménagement et détails techniques)
Mise en application des calculs géométriques, trigonométriques, d'échelles, de calcul de pente, d'altimétrie, ...
Utilisation des matériels de mesure : règle, niveau de chantier, niveau à bulle, mètres, équerre optique, laser
Utilisation des méthodes permettant de déterminer les lignes de référence de construction
Appréciation des ordres de grandeur
Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation)
Adaptation de l'intervention prévue à la réalité du chantier
Application des principes de base de protection de l'environnement
Respect du développement des plantes et anticipation de l'impact des agressions sur le végétal
Application des techniques culturales des végétaux ornementaux (plantation, transplantation, taille, ...)
Application des conditions de balisage d'un chantier
Différenciation des types de sols et de la manière de les aborder
Utilisation des engins de chantier
Conduite et maniement en sécurité des engins de chantier
Application des règles environnementales concernant les déchets
Vérification du travail réalisé par rapport aux plans et/ou par rapport aux normes
Utilisation des matériaux spécifiques aux réseaux hydrauliques (sous pression ou de drainage)
Application des normes de pose des fourreaux et des gaines
Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé
Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier, données nécessaires à l'établissement du plan de recollement

## TESTS ECRITS

L'organisme de formation élabore des tests (questionnaire, QCM, schéma, etc.) permettant de vérifier que le candidat possède les éléments listés dans la colonne de gauche. Ces tests visent à obtenir des réponses aux questions de la colonne centrale, les critères d'évaluation mentionnés sont à respecter.

Compétences clés du MC2	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Appréciation du développement des plantes et de l'impact des agressions sur le végétal</li><li>• Application de techniques culturales des végétaux ornementaux (plantation, transplantation, taille,...)</li><li>• Application des normes de pose des fourreaux et des gaines</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Citer le rôle et la fonction des racines, de l'écorce, de la frondaison</b></li><li>• <b>Expliquer l'influence d'une taille des branches sur le développement de l'arbre ou de l'arbuste</b></li><li>• <b>Expliquer par deux exemples précis, les risques d'une agression sur la végétation</b></li><li>• <b>Pour chaque type de réseaux (téléphone, électricité, eau sous pression, eau d'évacuation, fibres optiques, gaz), énoncer les normes de pose, les matériaux utilisés et les couleurs conventionnelles (code couleur : grillages avertisseurs, gaines)</b></li></ul>	<p><i>Pas d'erreur majeure</i></p> <p><i>Pas d'erreur majeure</i></p> <p><i>Sans erreur</i></p> <p><i>Pas d'erreur majeure</i></p>

## TRAVAUX EN ENTREPRISE

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC2, le salarié est évalué sur les opérations suivantes :**

*Implantation, protection de l'environnement, mise en œuvre des VRD, terrassements et mouvements de terrain.*

### EVALUATION PRATIQUE.

L'organisme de formation élabore une évaluation sur la situation professionnelle suivante :

**Situation 2 – réaliser un drainage ou une évacuation souterraine, sur un chantier où une précaution environnementale est requise.**

Le candidat doit prouver qu'il est capable de mettre en œuvre, dans cette situation, les actions attendues conformément aux critères de performance définis en page suivante.

Cette évaluation pratique comporte également un questionnement qui permet d'évaluer les ressources (compétences clés) mobilisées dans l'activité : savoir-faire, perception du sens de l'action et des risques, raisonnements mis en œuvre, prise d'information,... Des critères d'évaluation sont fixés sur ces questions : voir en page suivante.

**Attention !** Il est possible de combiner les évaluations pratiques des modules 1, 2 et 3, et éventuellement d'un ou deux modules optionnels, dans une même situation : voir descriptif en annexe 2 (page 42).



**Situation 2** – réaliser un drainage ou une évacuation souterraine, sur un chantier où une précaution environnementale est requise

MISE EN ŒUVRE ← COMPETENCES EVALUEES → QUESTIONNEMENT

MISE EN ŒUVRE		COMPETENCES EVALUEES	QUESTIONNEMENT	
Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC2	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre les consignes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Compréhension des consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reformuler la consigne</li> </ul>	<i>Pas d'oubli, pas de contre sens</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser la situation</li> </ul>	<p><i>Prend le temps nécessaire pour lire les plans de recollement et d'implantation</i></p> <p><i>Fait le tour du chantier en détail</i></p> <p><i>Matérialise les points importants de l'intervention</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Lecture de plan (plan d'implantation générale de l'aménagement et détails techniques,...)</li> <li>Application des règles de base en géométrie, trigonométrie, échelles, calcul de pente, altimétrie, ...</li> <li>Utilisation des matériels de mesure : règle, niveau de chantier, niveau à bulle, mètres, équerre optique, laser...</li> <li>Appréciation des ordres de grandeur</li> <li>Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation)</li> <li>Adaptation de l'intervention prévue à la réalité du chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner les repères du plan par rapport au terrain</li> <li>Expliquer les raisonnements mathématiques simples utilisés et les conditions d'utilisation du matériel de mesure pour réaliser l'implantation</li> <li>Expliquer de façon logique la manière de conduire les opérations d'implantation</li> </ul>	<p><i>Sans erreur</i></p> <p><i>Sans erreur majeure</i></p> <p><i>Pertinence du raisonnement</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : <i>Implantation</i></li> </ul>	<i>Pose juste des piquets et repères</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des méthodes permettant de déterminer les lignes de référence de construction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Citer et expliquer trois méthodes amenant à tracer une ligne de référence de construction (arc de cercle, perpendiculaires à une droite, 2 parallèles)</li> </ul>	<i>Sans erreur</i>

Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC2	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : Protection de l'environnement</li> </ul>	<p><i>Choix des conditions de protection judicieux</i></p> <p><i>Pose correcte des éléments de protection</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des principes de base de protection de l'environnement</li> <li>Appréciation du développement des plantes et de l'impact des agressions sur le végétal</li> <li>Application de techniques culturales des végétaux ornementaux (plantation, transplantation, taille, ...)</li> <li>Application des conditions de balisage d'un chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer les choix opérés dans la situation et justifier les manières de procéder</li> </ul>	<p><i>Cohérence</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : Travaux de terrassement et mouvements de terrain</li> </ul>	<p><i>Pas de dégradation des réseaux existants ou de la végétation, dans et/ou aux abords de la tranchée</i></p> <p><i>Respecte les règles de sécurité dans l'utilisation des engins</i></p> <p><i>Conformité de la tranchée en largeur, profondeur et pente</i></p> <p><i>Tri correct des couches de terre excavées</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Différenciation des types de sols et la manière de les aborder</li> <li>Utilisation des engins de chantier</li> <li>Conduite et maniement en sécurité des engins de chantier</li> <li>Application des règles environnementales concernant les déchets</li> <li>Vérification du travail réalisé par rapport au plan ou/et par rapport aux normes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer la manière de procéder choisie en fonction des conditions de sol rencontrées et des risques d'éboulement ou de stabilité</li> <li>Rappeler l'existence de distances réglementaires à respecter entre un engin et le personnel qui intervient aux alentours</li> <li>Préciser comment trier des déchets éventuels rencontrés lors du terrassement (plastique, déchets végétaux, ...)</li> <li>Montrer en quoi le travail réalisé est conforme aux prévisions et à la destination de l'ouvrage (exemple : pente effective de la tranchée)</li> </ul>	<p><i>Logique</i></p> <p><i>Pertinence de la réponse</i></p> <p><i>Sans erreur majeure</i></p> <p><i>Démonstration correcte</i></p>

Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC2	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : <i>Mise en œuvre des VRD</i></li> </ul>	<p><i>Pose correcte</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des matériaux spécifiques aux réseaux hydrauliques (sous pression ou de drainage)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier le mode opératoire de pose d'une évacuation en PVC</li> </ul>	<p><i>Cohérence entre le mode opératoire et le discours</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre compte : <i>Fiche d'intervention</i></li> </ul>	<p><i>Pas d'oubli important, clarté, précision et pertinence des informations</i></p> <p><i>Vocabulaire technique approprié</i></p> <p><i>Automaticité des comptes rendus</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé</li> <li>Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier, données nécessaires à l'établissement du plan de recollement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Commenter la fiche d'intervention en justifiant l'importance des informations restituées</li> </ul>	<p><i>Erreurs mineures possibles</i></p> <p><i>Pas d'oubli important, clarté et précision des informations</i></p>

## Module MC3 – Construction d’ouvrages paysagers

Le titulaire du module MC3 du CQP « ouvrier qualifié en construction d’ouvrages paysagers » est capable :

- de construire des ouvrages paysagers : allées et circulations (pavages, dallages, béton désactivé, enrobés, stabilisés), murs, murets et enduits, escaliers, constructions maçonnées diverses (bordures et bordures, gradines, et décors minéraux)
- de participer à l’installation de mobiliers urbains, décors et abris en bois, clôtures

en prenant en compte l’esthétique paysagère des travaux et l’intégration des ouvrages dans l’aménagement.

*La maîtrise d’au moins trois ouvrages est exigée.*

C’est-à-dire qu’il est capable de :

- Prendre des consignes
- Préparer le travail
- Réaliser les opérations
- Assurer les finitions
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du module mobilise les compétences suivantes :

Compréhension des consignes
Compréhension du plan et visualisation du résultat attendu
Respect des règles de sécurité pour les personnes et pour l’environnement
Application des règles et normes de construction des ouvrages paysagers
Intégration de la résistance des matériaux et des constructions
Utilisation des matériels
Application des règles de sécurité pour l’usage des matériels électroportatifs
Application des procédures d’entretien des matériels
Utilisation des matériaux (y compris les nouveaux matériaux), des liants, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d’utilisation spécifiques
Prise en compte des règles d’esthétique et d’intégration des ouvrages paysagers dans leur environnement
Mise en œuvre du travail de la pierre
Application ou adaptation d’une méthode de travail (sens de l’organisation)
Application des techniques culturales des végétaux ornementaux
Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan et / ou cahier des charges, du début à la fin de l’intervention
Ajustement de l’intervention en cas de besoin
Sens de la propreté
Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier
Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé, alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin (non-conformité, incident technique, ...)

## **TRAVAUX EN ENTREPRISE**

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC3, le salarié est évalué sur les opérations suivantes :**

- *constructions paysagères : allées et circulations (pavages, dallages, béton désactivé, enrobés, stabilisés), murs, murets et enduits, escaliers, constructions maçonnées diverses (bordures et bordurettes, gradines et décors minéraux)*
- *participation à l'installation de mobiliers urbains, décors et abris en bois, clôtures.*

Il est souhaitable que le candidat puisse réaliser le plus d'ouvrages possibles parmi cette liste.

## **EVALUATION PRATIQUE.**

L'organisme de formation élabore une évaluation sur la situation suivante :

**Situation 3 – réaliser un ouvrage paysager de démonstration, à partir d'un plan et d'une note descriptive, exécutable dans un délai de 4 à 8 heures, par tirage au sort parmi les sujets suivants : ébauche de muret en pierre sèche ou maçonné, montage d'un banc, départ d'escalier en bois ou en pierre, pavage naturel ou matériaux de synthèse, enrochement, ...**

Le candidat doit prouver qu'il est capable de mettre en œuvre, dans cette situation, les actions attendues conformément aux critères de performance définis en page suivante.

Cette évaluation pratique comporte également un questionnement qui permet d'évaluer les ressources (compétences clés) mobilisées dans l'activité : savoir-faire, perception du sens de l'action et des risques, raisonnements mis en œuvre, prise d'information,... Des critères d'évaluation sont fixés sur ces questions : voir en page suivante.

***Attention ! Il est possible de combiner les évaluations pratiques des modules 1, 2 et 3, et éventuellement d'un ou deux modules optionnels, dans une même situation : voir descriptif en annexe 2 (page 42).***

## **PRESTATION ORALE DEVANT LE JURY DU CQP**

Compte tenu de la multiplicité et de la diversité des ouvrages paysagers à réaliser, il a été décidé de procéder par tirage au sort pour l'évaluation pratique. Par ailleurs, le candidat devra réaliser le plus grand nombre possible d'ouvrages chez son employeur ou maître de stage (travaux en entreprise).

Afin de permettre une évaluation la plus complète possible de ce module qui est central dans la qualification visée, le candidat devra, **à partir de trois de ces réalisations en entreprise, présenter un dossier technique de chantiers d'ouvrages paysagers au jury, en fin de formation.**

**Les modalités de cette évaluation par le jury du CQP sont décrites en page 18 et en annexe 1 (page 41) ainsi que dans le référentiel de certification.**

**Situation 3** – réaliser un ouvrage paysager de démonstration, à partir d’un plan et d’une note descriptive, exécutable dans un délai de 4 à 8 heures, par tirage au sort parmi les sujets suivants : ébauche de muret en pierre sèche ou maçonné, montage d’un banc, départ d’escalier en bois ou en pierre, pavage naturel ou matériaux de synthèse, enrochement, ...

MISE EN ŒUVRE ← COMPÉTENCES EVALUEES → QUESTIONNEMENT

MISE EN ŒUVRE		COMPÉTENCES EVALUEES	QUESTIONNEMENT	
Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC3	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre les consignes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Compréhension des consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>reformuler la consigne</li> </ul>	<i>Pas d'oubli, pas de contre sens</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Préparer le travail</li> </ul>	<p><i>Prend le temps nécessaire pour lire le plan et le descriptif</i></p> <p><i>Réalise un schéma simple en perspective de l'ouvrage à réaliser</i></p> <p><i>S'approvisionne en matériels et matériaux requis</i></p> <p><i>Organise rationnellement sa zone de travail</i></p> <p><i>Choisit le matériel et l'outillage adapté à la situation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compréhension du plan et visualisation du résultat attendu</li> <li>Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation)</li> <li>Utilisation des matériaux, des liants, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d'utilisation spécifiques</li> <li>Utilisation des matériels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier les méthodes de report sur le terrain par rapport au plan donné</li> <li>Présenter succinctement l'ordre des opérations (implantation, terrassement, coffrage, ferrailage, ...)</li> <li>Justifier le choix des granulats et liants</li> <li>Justifier les dosages des bétons et mortiers en liants et adjuvants</li> <li>Justifier le choix des matériaux en fonction de l'ouvrage à réaliser (préparation, mise en forme, ...)</li> <li>Justifier le choix des matériels en fonction de l'ouvrage à réaliser</li> </ul>	<p><i>Pertinence et justesse</i></p> <p><i>Cohérence, logique</i></p> <p><i>Cohérence</i></p> <p><i>Cohérence</i></p> <p><i>Cohérence</i></p> <p><i>Cohérence</i></p>

Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC3	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : <i>Construire un ouvrage paysager</i></li> </ul>	<p><i>A préciser en fonction de l'ouvrage à réaliser :</i></p> <p><i>Zone d'intervention respectant les végétaux et l'environnement</i></p> <p><i>Qualité du travail de la pierre (taille, sens de pose, joints, niveaux)</i></p> <p><i>Matériel utilisé à bon escient et en sécurité</i></p> <p><i>Agencement rationnel de la zone en cours de travail</i></p> <p><i>Prend du recul et évalue le travail réalisé aux différents stades d'avancement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des matériaux, des liants, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d'utilisation spécifiques</li> <li>Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan et / ou cahier des charges, du début à la fin de l'intervention</li> <li>Ajustement de l'intervention en cas de besoin</li> <li>Mise en œuvre du travail de la pierre</li> <li>Respect des règles de sécurité pour les personnes et pour l'environnement</li> <li>Différenciation de la résistance des matériaux et des constructions</li> <li>Application des règles et normes de construction des ouvrages paysagers</li> <li>Utilisation des matériels</li> <li>Application des règles de sécurité pour l'usage des matériels électroportatifs</li> <li>Application des procédures d'entretien des matériels</li> <li>Application des règles d'esthétique et d'intégration des ouvrages paysagers dans leur environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer les choix opérés et justifier les manières de procéder</li> </ul> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>méthodes de terrassement et/ ou dimensions du décaissement,</li> <li>pratiques de coffrage, normes de ferrailage,</li> <li>principes de mise en place des repères pour la profondeur, les aplombs, le fruit d'un mur, les niveaux,</li> <li>conditions de réglage d'un béton,</li> <li>principes des assemblages, conditions de réalisation des joints</li> <li>...</li> </ul>	<p><i>Cohérence</i></p> <p><i>Terminologie exacte</i></p> <p><i>Principes techniques justes</i></p>



Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC3	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer les finitions</li> </ul>	<p><i>La touche paysagère (ensemble homogène et conforme au plan ou cahier des charges)</i></p> <p><i>Rend un chantier propre et conforme en fin de réalisation</i></p> <p><i>Entretien du matériel et de l'outillage en fin de chantier</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sens de la propreté</li> <li>Application des techniques culturelles des végétaux ornementaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier le rendu des travaux (angle de vue, proportions, ...)</li> </ul>	<p><i>Cohérence</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre compte</li> </ul>	<p><i>Pas d'oubli important, clarté, précision et pertinence des informations</i></p> <p><i>Vocabulaire technique approprié</i></p> <p><i>Automaticité des comptes rendus</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé, alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin (non-conformité, incident technique, ...)</li> <li>Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier, données nécessaires à l'établissement du plan de recollement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier l'importance des informations restituées</li> </ul>	<p><i>Erreurs mineures possibles</i></p> <p><i>Pas d'oubli important, clarté et précision des informations</i></p>

## **PRESTATION ORALE DEVANT LE JURY DU CQP**

La prestation orale consiste à présenter **au jury un dossier technique de chantier d'ouvrages paysagers**. Ces ouvrages sont des réalisations personnelles effectuées en entreprise.

Les consignes ci-dessous sont données au candidat par l'organisme de formation qui le prépare à la prestation :

Présenter trois réalisations personnelles d'ouvrages paysagers à choisir parmi les suivantes : allées et circulations (pavages, dallages, béton désactivé, enrobés, stabilisés), murs, murets et enduits, escaliers, constructions maçonnées diverses (bordures et bordurettes, gradines et décors minéraux), participation à l'installation de mobiliers urbains, décors et abri en bois, clôtures.

Le dossier comprendra, pour chaque réalisation :

- le plan de masse et le devis descriptif,
- des photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ aux travaux rendus),
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées,
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions).

Le dossier est remis au jury au moment de la présentation orale, par le candidat qui le commente.

L'évaluation de la prestation orale se fera selon la grille d'indicateurs et de critères proposée en annexe 1 (page 41).

Cette présentation permet d'une part, de s'assurer que le candidat a bien réalisé les ouvrages paysagers qu'il met en avant, d'autre part, d'évaluer certains éléments de compétence constitutifs du module MC3 et du module MC5.

### **Module MC3 – construction d’ouvrages paysagers**

- Utilisation des matériaux, des liants, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d’utilisation spécifiques
- Mise en œuvre du travail de la pierre
- Différenciation de la résistance des matériaux et des constructions
- Application des règles et normes de construction des ouvrages paysagers
- Utilisation des matériels
- Application des règles d’esthétique et d’intégration des ouvrages paysagers dans leur environnement
- Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier

### **Module MC5 – communication professionnelle avec la clientèle**

- Mise en œuvre des savoir-faire de base dans la communication professionnelle\*
- Emploi du vocabulaire adapté à l’interlocuteur et au sujet abordé
- Choix des informations pertinentes
- Explications simples sur la pérennité et la maintenance de l’ouvrage
- Organisation logique du récit
- Expression : articulation, débit, volume, gestuelle
- Ecoute
- Identification des limites à ne pas dépasser
- Comportement en adéquation avec l’image souhaitée de l’entreprise

## Module MC4 - Utilisation et entretien des matériels motorisés de chantier

Le titulaire du module MC4 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable d'utiliser et d'entretenir les matériels motorisés de chantier (voir liste ci-dessous) en toute sécurité.

Les opérations suivantes sont maîtrisées : *préparation et montage des accessoires, utilisation en sécurité, chargement et déchargement des matériels dans le véhicule de chantier ou sur une remorque, contrôles et entretien courants, pour un matériel de coupe, un matériel de tassement du sol, un matériel de démolition ou un matériel de chantier.*

*La maîtrise de l'ensemble de ces opérations est exigée sur deux matériels de type différent.*

C'est-à-dire qu'il est capable de:

- Prendre les consignes
- Réaliser les opérations
- Alerter en cas de dysfonctionnement

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences clés suivantes :

Compréhension et respect des consignes
Application de la réglementation spécifique à l'utilisation des matériels de chantier
Fonctionnement des matériels de chantier
Risques inhérents au fonctionnement des matériels et à leur utilisation
Utilisation des matériels motorisés de chantier, en sécurité pour soi et pour les autres intervenants du chantier
Distinction entre formation certifiée à la conduite d'engins et autorisation de conduite par l'employeur
Devoirs et responsabilité des conducteurs des engins de chantier
Respect des gestes, postures et de la sécurité personnelle en situation de travail
Application des procédures d'entretien des matériels de chantier
Application des règles de sécurité liées au transport des matériels dans le véhicule de chantier ou sur une remorque
Communication orale : alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin (non-conformité, incident technique, ...)

Liste des matériels motorisés (liste à actualiser en cas de besoin)

### **Matériels de coupe :**

Banc de découpe de matériaux  
Scie à matériaux  
Scie à disque  
Tronçonneuse

### **Matériel de démolition :**

Compresseur et marteau pneumatique  
Perforateur  
Marteau piqueur

### **Matériel de tassement du sol :**

Plaques vibrantes  
Rouleau à billes  
Compacteur  
Pilonneuse

### **Matériel de chantier :**

Groupe électrogène  
Bétonnière  
Malaxeur  
Projeteur

## **TRAVAUX EN ENTREPRISE**

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC4, le salarié est évalué sur les opérations suivantes :** *préparation et montage des accessoires, utilisation en sécurité, chargement et déchargement des matériels dans le véhicule de chantier ou sur une remorque contrôles et entretien courants pour un matériel de coupe, un matériel de tassement de sol, un matériel de démolition ou un matériel de chantier.*

## **EVALUATION PRATIQUE.**

L'organisme de formation élabore une évaluation sur la situation professionnelle suivante :

### **Situation 4 – utiliser un banc de sciage des matériaux, alimenté éventuellement par un groupe électrogène**

Le candidat doit prouver qu'il est capable de mettre en œuvre, dans cette situation, les actions attendues conformément aux critères de performance définis en page suivante.

Cette évaluation pratique comporte également un questionnaire qui permet d'évaluer les ressources (compétences clés) mobilisées dans l'activité : savoir-faire, perception du sens de l'action et des risques, raisonnements mis en œuvre, prise d'information,... Des critères d'évaluation sont fixés sur ces questions : voir en page suivante.

**Situation 4 – utiliser un banc de sciage des matériaux, alimenté éventuellement par un groupe électrogène**

MISE EN ŒUVRE ← COMPÉTENCES EVALUÉES → QUESTIONNEMENT

MISE EN ŒUVRE		COMPÉTENCES EVALUÉES	QUESTIONNEMENT	
Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC 4	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre les consignes</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect des consignes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Reformuler la ou les consigne(s)</li> </ul>	<i>Pas d'oubli, pas de contre sens</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : <i>Préparer le matériel</i></li> </ul>	<p><i>Porte ses EPI (l'absence des EPI requis pour la situation est éliminatoire)</i></p> <p><i>Choisit une zone de travail dégagée et stable</i></p> <p><i>Contrôle le groupe électrogène avant sa mise en marche</i></p> <p><i>Contrôle l'arrivée d'eau et la sécurité électrique</i></p> <p><i>Vérifie le banc de sciage avant mise en route</i></p> <p><i>Choisit le disque de tronçonnage adapté et le monte en sécurité</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application de la réglementation spécifique à l'utilisation des matériels de chantier</li> <li>Compréhension du fonctionnement des matériels de chantier</li> <li>Risques inhérents au fonctionnement des matériels et à leur utilisation</li> <li>Application des procédures d'entretien des matériels de chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer les choix opérés pour la préparation des matériels et justifier les manières de procéder</li> <li>Citer deux risques majeurs liés à l'utilisation du matériel</li> </ul>	<p><i>Cohérence</i></p> <p><i>Justesse</i></p>

Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC 4	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations <i>Scier un élément de matériaux</i></li> </ul>	<p><i>Bonne position (ergonomie) par rapport au banc de sciage (limitation des risques et vision du travail à réaliser)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation en sécurité du matériel motorisé de chantier, pour soi et pour les autres intervenants du chantier</li> <li>Respect des gestes, postures et de la sécurité personnelle en situation de travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Justifier les manières de procéder</li> </ul>	<p><i>Justesse</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : <i>Réaliser le rangement du chantier</i></li> </ul>	<p><i>Chantier en ordre, matériel propre et entretenu</i></p> <p><i>Matériel rangé et stocké sans risque dans le véhicule de chantier</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des procédures d'entretien des matériels de chantier</li> <li>Application des règles de sécurité liées au transport des matériels dans le véhicule de chantier ou sur une remorque</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◆ Citer deux risques majeurs liés au mauvais entretien et/ou au mauvais stockage du matériel motorisé</li> </ul>	<p><i>Justesse</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Alerter en cas de dysfonctionnement</li> </ul>	<p><i>Message précis</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication orale : alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin (non-conformité, incident technique, ...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dans un cas de dysfonctionnement, justifier le recours au responsable</li> </ul>	<p><i>Cohérence de l'argumentaire</i></p>

## **Module MC5 - Communication professionnelle avec la clientèle**

Le titulaire du module MC5 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable de communiquer sur son travail avec un client (donneur d'ordre, client privé, maître d'ouvrage) et faire part de l'avis du client à son responsable.

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Présenter son travail
- Faire un compte rendu

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences clés suivantes :

Mise en œuvre des savoir-faire de base dans la communication professionnelle*
Emploi du vocabulaire adapté à l'interlocuteur et au sujet abordé
Choix des informations pertinentes
Explications simples sur la pérennité et la maintenance de l'ouvrage
Organisation logique du récit
Expression : articulation, débit, volume, gestuelle
Ecoute
Vérification de la compréhension du message par l'interlocuteur
Identification des limites à ne pas dépasser
Application des procédures de suivi du travail de l'entreprise
Respect du client ou du donneur d'ordre
Comportement en adéquation avec l'image souhaitée de l'entreprise

\* saluer, remercier, prendre congé, formuler une demande accepter, refuser poliment, exprimer la possibilité ou l'impossibilité, résoudre un problème de compréhension (reformuler, faire reformuler), exprimer l'ignorance, l'incertitude, l'hypothèse, l'étonnement, conseiller, exprimer ou solliciter un souhait, une suggestion, une proposition, une préférence, donner une information



## **TRAVAUX EN ENTREPRISE**

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC5, le salarié est évalué sur les opérations suivantes :**

*Présenter son travail et faire un compte rendu.*

## **EVALUATION PRATIQUE.**

L'organisme de formation élabore une évaluation sur la situation professionnelle suivante :

**Situation 5 – présenter l'ouvrage réalisé à un client et faire un compte rendu de cet échange au supérieur hiérarchique.**

Le candidat doit prouver qu'il est capable de mettre en œuvre, dans cette situation, les actions attendues conformément aux critères de performance définis en page suivante.

Cette évaluation pratique comporte également un questionnement qui permet d'évaluer les ressources (compétences clés) mobilisées dans l'activité : savoir-faire, perception du sens de l'action et des risques, raisonnements mis en œuvre, prise d'information,... Des critères d'évaluation sont fixés sur ces questions : voir en page suivante.

***Attention !** Cette situation sera utilisée pour, et seulement pour le candidat qui voudra obtenir le module MC5 isolément. Lorsqu'un candidat est amené à se présenter à l'évaluation du module MC3 devant le jury, voire à être évalué sur dossier dans le cadre des modules optionnels (MC6, MC8, MC9, MC10, MC11, MC12), les compétences du module MC5 seront, de fait, évaluées dans le cadre de ces prestations.*

**Situation 5** – présenter l’ouvrage réalisé à un client et faire un compte rendu de cet échange au supérieur hiérarchique.

MISE EN ŒUVRE ← COMPÉTENCES EVALUÉES → QUESTIONNEMENT

MISE EN ŒUVRE		COMPÉTENCES EVALUÉES	QUESTIONNEMENT	
Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC 5	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Présenter son travail</li> </ul>	<p><i>Donne des informations en rapport avec la question ou le sujet abordé</i></p> <p><i>Vérifie si son interlocuteur suit et comprend</i></p> <p><i>Si la personne ne comprend pas, reformule</i></p> <p><i>Donne les informations en respectant une logique (chronologie,...)</i></p> <p><i>Parle de façon audible, maintient l'attention de l'auditeur</i></p> <p><i>Utilise un vocabulaire juste et adapté à l'auditeur (termes techniques si besoin)</i></p> <p><i>Demande l'avis du client</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des savoir-faire de base dans la communication professionnelle</li> <li>Ecoute</li> <li>Vérification de la compréhension du message par l'interlocuteur</li> <li>Choix des informations pertinentes</li> <li>Explications simples sur la pérennité et la maintenance de l'ouvrage</li> <li>Organisation logique du récit</li> <li>Emploi du vocabulaire adapté à l'interlocuteur et au sujet abordé</li> <li>Expression : articulation, débit, volume, gestuelle</li> <li>Identification des limites à ne pas dépasser</li> <li>Respect du client ou du donneur d'ordre</li> <li>Comportement en adéquation avec l'image souhaitée de l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Porter un regard critique sur l'échange qui s'est déroulé au niveau : <ul style="list-style-type: none"> <li>de ses différentes phases</li> <li>des informations données et des informations non données</li> <li>de la logique du récit</li> <li>du vocabulaire employé</li> <li>du comportement adopté</li> <li>de l'écoute</li> <li>etc.</li> </ul> </li> </ul>	<p><i>Donne des arguments pour appuyer ce qu'il dit</i></p> <p><i>Ecoute l'appréciation de l'évaluateur, donne son opinion</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Faire un compte rendu</li> </ul>	<p><i>Remet la fiche de chantier et fait une synthèse de l'échange</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des procédures de suivi du travail de l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Présenter et justifier les principaux postes de la fiche de chantier</li> </ul>	<p><i>Justesse et précision</i></p>

## MC6 - Mise en place d'aires de jeux et de loisirs

Le titulaire du module MC6 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable de mettre en place :

- des jeux : balançoire, cage écureuil, tourniquet, panier ou mur de basket, mini-cage de foot, toboggan, agrès, ensemble combiné de jeux, mur d'escalade, banc,
- des structures de loisirs : piste de pétanque, aire d'évolution de roller, petit terrain de basket ou de mini-foot,
- les sols et revêtements : sable, tartan, sol caoutchouté, bâche, stabilisé,
- les éléments de protection et la signalétique propres aux aires de jeux,
- les clôtures des aires de jeux : bois, grillage, haie semi-naturelle.

*La mise en place d'au moins deux types d'ouvrage de jeux et de loisirs est exigée.*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Préparer le travail
- Réaliser les opérations
- Assurer les finitions
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences clés suivantes :

Compréhension et respect des consignes
Compréhension du plan et visualisation du résultat attendu
Respect des règles de sécurité pour les personnes et pour l'environnement
Mise en œuvre des règles et normes de construction des ouvrages de jeux et de loisirs
Intégration de la résistance des matériaux et des constructions
Utilisation des accessoires de montage et de fixation
Utilisation des matériels
Application des règles de sécurité pour l'usage des matériels électroportatifs
Application des procédures d'entretien des matériels
Utilisation des matériaux, des liants, des colles, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d'utilisation spécifiques
Mise en œuvre des règles de sécurité liées à l'utilisation des jeux par les enfants ou par un public adulte
Tests et la vérification de la conformité des ouvrages après réalisation
Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation)
Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan, au cahier des charges et à la normalisation des produits (sécurité), du début à la fin de l'intervention
Ajustement de l'intervention en cas de besoin
Sens de la propreté et de la mise en sécurité du chantier à tous les stades de l'intervention
Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier
Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé, alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin : non-conformité, incident technique, ...

## TESTS ECRITS

L'organisme de formation élabore des tests (questionnaire, QCM, schéma, etc.) permettant de vérifier que le candidat possède les éléments listés dans la colonne de gauche. Ces tests visent à obtenir des réponses aux questions de la colonne centrale, les critères d'évaluation mentionnés sont à respecter.

Compétences clés du MC6	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"><li>• Respect des règles de sécurité pour les personnes et pour l'environnement</li><li>• Mise en œuvre des règles et normes de construction des ouvrages de jeux et de loisirs</li><li>• Intégration de la résistance des matériaux et des constructions</li><li>• Mise en œuvre des règles de sécurité liées à l'utilisation des jeux par les enfants ou par un public adulte</li><li>• Tests et vérification de la conformité des ouvrages après réalisation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Citer deux risques majeurs pris en compte dans la réglementation concernant la sécurité des personnes utilisant des aires de jeux</b></li><li>• <b>Citer deux normes de hauteur de chute maximale et de revêtement de sol requis pour limiter les risques d'accident</b></li><li>• <b>Citer deux cas possibles de rupture de charge sur un ouvrage de jeu ou de loisir</b></li><li>• <b>Expliquer les moyens de mettre en sécurité un chantier de construction d'un ouvrage de jeu ou de loisir avant sa livraison au client</b></li><li>• <b>Citer deux organismes chargés de contrôler les installations de jeu ou de loisir</b></li></ul>	<p><i>Pas d'erreur majeure</i></p> <p><i>Pas d'erreur majeure</i></p> <p><i>Sans erreur</i></p> <p><i>Pas d'erreur majeure</i></p> <p><i>Sans erreur</i></p>

## TRAVAUX EN ENTREPRISE

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC6, le salarié est évalué, en fonction des activités de l'entreprise, sur la mise en place :**

- *de jeux : balançoire, cage écureuil, tourniquet, panier ou mur de basket, mini-cage de foot, toboggan, agrès, ensemble combiné de jeux, mur d'escalade, banc,*
- *de structures de loisirs : piste de pétanque, aire d'évolution de roller, petit terrain de basket ou de mini-foot,*
- *de sols et revêtements : sable, tartan, sol caoutchouté, bâche, stabilisés,*
- *d'éléments de protection et la signalétique propre aux aires de jeux,*
- *de clôtures des aires de jeux : bois, grillage, haie semi-naturelle.*

## **PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

**Situation 6 – présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, une réalisation de type aire de jeux ou de loisirs à laquelle le candidat a contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise.**

Le dossier comprendra, pour chaque réalisation :

- le plan de masse et le devis descriptif,
- des photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ aux travaux rendus),
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées,
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions).

Le dossier est remis à l'évaluateur au moment de la présentation orale, par le candidat qui le commente.

La qualité de présentation du dossier (plan, qualité et ordre des photos) et son contenu (notes techniques) doivent permettre d'évaluer l'intégralité des compétences du module.

La grille d'évaluation est proposée en annexe 1 (page 41).

**Attention** : la prestation orale prévue au module MC6 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC 5 (Communication professionnelle).

Une évaluation du module MC 6 peut également s'envisager dans le cadre de l'évaluation combinée des modules MC1 + MC2 + MC3 (voir annexe 2, page 42)

## Module MC7 - CACES

Le titulaire du module MC7 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable d'utiliser les chariots et engins de chantier dans le respect des règles de sécurité.

*L'obtention d'un minimum de 2 CACES parmi les suivants, est exigée :*

- R 372 m – engins de chantier catégorie 1 (tracteurs et petits engins de chantier mobiles),
- R 372 m – engins de chantier catégorie 4 (tractopelles),
- R 372 m – engins de chantier catégorie 9 (chariots télescopiques)
- R 372 m – catégorie 10 : déplacement, chargement, déchargement, transfert d'engins

C'est-à-dire qu'il est capable de:

- Prendre les consignes
- Préparer les engins
- Conduire et manœuvrer
- Alerter en cas de dysfonctionnement

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences clés suivantes :

Compréhension et respect des consignes
Application de la réglementation spécifique à l'utilisation des engins de chantier
Devoirs et responsabilités des conducteurs des engins de chantier
Distinction entre CACES et autorisation de conduite délivrée par l'entreprise
Fonctionnement des engins de chantier
Risques inhérents au fonctionnement des engins et à leur utilisation
Application des procédures de vérification des engins avant la prise de poste
Circulation et maniement en sécurité pour soi et pour les autres intervenants du chantier
Application des procédures de fin de poste
Respect des gestes, postures et de la sécurité personnelle en situation de travail
Application des procédures de maintenance de premier niveau des engins de chantier
Application des règles de circulation et des plans de prévention et de sécurité des engins sur un chantier d'ouvrages paysagers
Communication orale : alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin : non-conformité, incident technique, ...

## MC8 – Travail de la pierre

Le titulaire du module MC8 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable de réaliser des ouvrages paysagers de qualité valorisant les matériaux naturels :

- taille de la pierre,
- murets de pierre sèche, restanques,
- murets maçonnés à joint apparent ou non (tous matériaux naturels),
- pavages, calades,
- dallages,
- escaliers, gradines,
- ouvrages en matériaux naturels composés ...

*La réalisation d'au moins trois ouvrages nécessitant le travail de la pierre est exigée.*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Préparer le travail
- Réaliser les opérations
- Assurer les finitions
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences clés suivantes :

Compréhension et respect des consignes
Compréhension du plan de l'ouvrage à réaliser et visualisation du résultat attendu
Respect des règles de sécurité pour les personnes et pour l'environnement
Application des règles et normes de construction des ouvrages en matériaux naturels
Intégration de la résistance des matériaux et des constructions
Utilisation des matériels de taille et de mise en œuvre des matériaux naturels
Application des règles de sécurité pour l'usage des matériels électroportatifs
Application des procédures d'entretien des matériels
Utilisation des matériaux naturels (« sens » du matériau)
Mise en œuvre des opérations de taille de la pierre (observation, geste, évaluation du résultat, ...)
Utilisation des liants, des colles, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d'utilisation spécifiques
Application des règles esthétiques spécifiques à un ouvrage en matériaux naturels
Application des règles d'intégration des ouvrages paysagers en matériaux naturels dans leur environnement
Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de qualité)
Application des techniques culturelles des végétaux ornementaux
Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan et au cahier des charges et/ou aux règles esthétiques, du début à la fin de l'intervention
Ajustement de l'intervention en cas de besoin
Sens de la propreté et du rendu des travaux
Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier
Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé, alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin (non-conformité, incident technique, ...)

## **TRAVAUX EN ENTREPRISE**

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC8, le salarié est évalué, en fonction des activités de l'entreprise, sur la réalisation de :**

- *taille de la pierre,*
- *murets de pierre sèche, restanques,*
- *murets maçonnés à joint apparent ou non (tous matériaux naturels),*
- *pavages, calades,*
- *dallages,*
- *escaliers, gradines,*
- *ouvrages en matériaux naturels composés ...*

**Le candidat devra être obligatoirement évalué sur la réalisation d'au moins trois ouvrages**

## **PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

**Situation 8 – présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, une réalisation d'ouvrage en matériaux naturels nécessitant le travail de la pierre à laquelle le candidat a contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise.**

Le dossier comprendra, pour chaque réalisation :

- le plan de masse et le devis descriptif,
- des photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ aux travaux rendus),
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées,
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions).

Le dossier est remis à l'évaluateur au moment de la présentation orale, par le candidat qui le commente. La qualité de présentation du dossier (plan, qualité et ordre des photos) et son contenu (notes techniques) doivent permettre d'évaluer l'intégralité des compétences du module.

La grille d'évaluation est proposée en annexe 1 (page 41).

**Remarque :** on veillera particulièrement à repérer le « sens des matériaux » et le « sens esthétique » dans la présentation effectuée par le candidat.

**Attention :** la prestation orale prévue au module MC8 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC 5 (Communication professionnelle).

Une évaluation du module MC 8 peut également s'envisager dans le cadre de l'évaluation combinée des modules MC1 + MC2 + MC3 (voir annexe 2, page 42)



## MC9 - Installation d'ouvrages décoratifs

Le titulaire du module MC9 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable de participer à l'installation :

- de réseaux électriques d'éclairage sous très basse tension,
- de bétons désactivés, colorés,
- de dallages en matériaux composites ou en verre,
- d'ouvrages en matériaux plastiques,
- d'ouvrages en bois,
- de sculptures, œuvres d'art,
- ...

*L'installation d'au moins deux ouvrages décoratifs est exigée.*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Préparer le travail
- Réaliser les opérations
- Assurer les finitions
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences clés suivantes :

Compréhension et respect des consignes
Compréhension du plan et visualisation du résultat attendu
Respect des règles de sécurité pour les personnes et pour l'environnement
Application des règles et normes de construction des ouvrages décoratifs
Intégration de la résistance des matériaux et des constructions
Utilisation des accessoires de montage et de fixation
Utilisation des matériels
Application des règles de sécurité pour l'usage des matériels électroportatifs
Application des procédures d'entretien des matériels
Application des règles de sécurité sur les installations en courant très basse tension
Utilisation des matériaux, des liants, des colles, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d'utilisation spécifiques
Respect des règles d'esthétique et d'intégration des ouvrages dans leur environnement
Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation)
Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan et au cahier des charges, du début à la fin de l'intervention
Ajustement de l'intervention en cas de besoin
Sens de la propreté
Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier
Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé, alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin : non-conformité, incident technique, ...

## **TRAVAUX EN ENTREPRISE**

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC9, le salarié est évalué, en fonction des activités de l'entreprise, sur sa participation à l'installation :**

- *de réseaux électriques d'éclairage sous très basse tension,*
- *de bétons désactivés, colorés,*
- *de dallages en matériaux composites ou en verre,*
- *d'ouvrages en matériaux plastiques,*
- *d'ouvrages en bois,*
- *de sculptures, œuvres d'art,*
- ...

**Le candidat devra être obligatoirement évalué sur sa participation à l'installation d'au moins deux ouvrages**

## **PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

**Situation 9 – présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, une installation d'ouvrage décoratif à laquelle le candidat a contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise.**

Le dossier comprendra, pour chaque réalisation :

- le plan de masse et le devis descriptif,
- des photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ aux travaux rendus),
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées,
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions).

Le dossier est remis à l'évaluateur au moment de la présentation orale, par le candidat qui le commente.

La qualité de présentation du dossier (plan, qualité et ordre des photos) et son contenu (notes techniques) doivent permettre d'évaluer l'intégralité des compétences du module.

La grille d'évaluation est proposée en annexe 1 (page 41).

**Attention :** la prestation orale prévue au module MC9 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC 5 (Communication professionnelle)

Une évaluation du module MC 9 peut également s'envisager dans le cadre de l'évaluation combinée des modules MC1 + MC2 + MC3 (voir annexe 2, page 42)

## MC10 - Installation d'ouvrages écologiques

Le titulaire du module MC10 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable de participer à l'installation de :

- piscines biologiques,
- aménagement de berges (de petits cours d'eau), fascines,
- retenues d'eau, bassins de lagunage, rhizosphères,
- mise en valeur d'un écotype,
- mur végétal modulaire,
- toitures ou murs végétalisés.

*L'installation d'au moins deux types d'ouvrages est exigée.*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Préparer le travail
- Réaliser les opérations
- Assurer les finitions
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences clés suivantes :

Compréhension et respect des consignes
Compréhension du plan et visualisation du résultat attendu
Respect des règles de sécurité pour les personnes
Respect des règles de sécurité pour l'environnement
Respect de l'écologie (faune, flore, équilibre des biotopes, facteurs d'agression, eau, ...)
Différenciation des types de sols et de la manière de les aborder
Utilisation des végétaux spécifiques aux ouvrages écologiques
Application des règles et normes de construction des ouvrages
Intégration de la résistance des matériaux et des constructions
Utilisation des matériels
Application des règles d'étanchéité d'un ouvrage
Application des règles de sécurité pour l'usage des matériels électroportatifs
Application des procédures d'entretien des matériels compte tenu de leur valeur
Utilisation des matériaux
Respect des règles d'intégration des ouvrages dans un environnement naturel
Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation)
Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan et au cahier des charges, du début à la fin de l'intervention
Ajustement de l'intervention en cas de besoin
Sens de la propreté et du respect de l'environnement
Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier
Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé, alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin : non-conformité, incident technique, ...

## **TRAVAUX EN ENTREPRISE**

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC10, le salarié est évalué, en fonction des activités de l'entreprise, sur sa participation à la mise en place :**

- *piscines biologiques,*
- *aménagement de berges (de petits cours d'eau), fascines,*
- *retenues d'eau, bassins de lagunage, rhizosphère,*
- *mise en valeur d'un écotype,*
- *mur végétal modulaire,*
- *toitures ou murs végétalisés.*

**Le candidat devra être obligatoirement évalué sur sa participation à l'installation d'au moins deux types d'ouvrages**

## **PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

**Situation 10 – présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, une réalisation de type environnemental à laquelle le candidat a contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise**

Le dossier comprendra, pour chaque réalisation :

- le plan de masse et le devis descriptif,
- des photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ aux travaux rendus),
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées,
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions,...)

Le dossier est remis à l'évaluateur au moment de la présentation orale, par le candidat qui le commente. La qualité de présentation du dossier (plan, qualité et ordre des photos) et son contenu (notes techniques) doivent permettre d'évaluer l'intégralité des compétences du module.

La grille d'évaluation est proposée en annexe 1 (page 41).

**Remarque :** on veillera particulièrement à repérer la prise en compte de l'écologie ainsi que la bonne identification des végétaux utilisés, présentés par le candidat.

**Attention !** la prestation orale prévue au module MC10 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC 5 (Communication professionnelle).

**Remarque :** la spécificité des ouvrages du module MC 10 ne permet pas d'envisager son évaluation dans le cadre de l'évaluation combinée des modules MC1 + MC2 + MC3 proposée annexe 2.

## MC11 – Mise en oeuvre de l'eau dans les aménagements paysagers

Le titulaire du module MC11 du CQP « ouvrier qualifié en construction d'ouvrages paysagers » est capable de participer à la réalisation de :

- pièces d'eau,
- montage d'un système d'arrosage intégré,
- montage d'une installation de pompage (hors raccordement au tableau électrique),
- bassins d'agrément (bâché, en béton, en argile, en polyester),
- jeux d'eau (dalle à jet, douchette),
- fontaines,
- cascades ...

*L'installation de deux types d'ouvrages mettant en oeuvre l'eau dans un aménagement paysager est exigée.*

C'est-à-dire qu'il est capable de :

- Prendre des consignes
- Préparer le travail
- Réaliser les opérations
- Assurer les finitions
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences clés suivantes :

Compréhension et respect des consignes
Compréhension du plan et visualisation du résultat attendu
Respect des règles de sécurité pour les personnes
Respect des règles de sécurité pour l'environnement
Fonctionnement et montage de systèmes de pompage
Application des règles de montage d'un système d'arrosage intégré
Application des règles et normes de construction des ouvrages
Intégration de la résistance des matériaux et des constructions
Utilisation des matériels
Application des techniques d'adduction d'eau (réseau sous pression)
Respect des règles d'étanchéité d'un ouvrage
Prévention des risques liés à l'usage combiné de l'électricité et de l'eau dans un ouvrage
Application des règles de sécurité pour l'usage des matériels électroportatifs
Application des procédures d'entretien des matériels
Utilisation des matériaux
Respect des règles d'intégration des ouvrages dans un aménagement paysager
Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation)
Application des procédures de vérification d'une installation en eau sous pression
Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan et au cahier des charges, du début à la fin de l'intervention
Ajustement de l'intervention en cas de besoin
Sens de la propreté et du respect de l'environnement
Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier
Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé, alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin : non-conformité, incident technique, ...

## **TRAVAUX EN ENTREPRISE**

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC11, le salarié est évalué, en fonction des activités de l'entreprise, sur sa participation à la mise en place de:**

- *pièces d'eau,*
- *montage d'un système d'arrosage intégré,*
- *montage d'une installation de pompe (hors raccordement au tableau électrique),*
- *bassins d'agrément (bâché, en béton, en argile, en polyester),*
- *jeux d'eau (dalle à jet, douchette),*
- *fontaines,*
- *cascades ...*

**Le candidat devra être obligatoirement évalué sur sa participation à l'installation d'au moins deux types d'ouvrages**

## **PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

**Situation 11 – présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, l'installation d'un ouvrage mettant en œuvre l'eau dans un aménagement paysager à laquelle le candidat a contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise**

Le dossier comprendra, pour chaque réalisation :

- le plan de masse et le devis descriptif,
- des photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ aux travaux rendus),
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées,
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions,...)

Le dossier est remis à l'évaluateur au moment de la présentation orale, par le candidat qui le commente.

La qualité de présentation du dossier (plan, qualité et ordre des photos) et son contenu (notes techniques) doivent permettre d'évaluer l'intégralité des compétences du module.

La grille d'évaluation est proposée en annexe 1 (page 41).

**Attention** : la prestation orale prévue au module MC11 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC 5 (Communication professionnelle).

Une évaluation du module MC 11 peut également s'envisager dans le cadre de l'évaluation combinée des modules MC1 + MC2 + MC3 (voir annexe 2, page 42)

## MC12 – Mise en place d’ouvrages en bois

Le titulaire du module MC12 du CQP « ouvrier qualifié en construction d’ouvrages paysagers » est capable de participer à l’installation d’ouvrages en bois traditionnel, exotique et/ou composite :

- terrasse, caillebotis,
- claustras, pergolas,
- gloriettes,
- abri voiture (« car-port »),
- pontons, petits ponts d’agrément,
- abri de jardin,
- escaliers,
- soutènements,
- clôtures décoratives, ...

*L’installation d’au moins deux ouvrages est exigée.*

C’est-à-dire qu’il est capable de :

- Prendre des consignes
- Préparer le travail
- Réaliser les opérations
- Assurer les finitions
- Rendre compte

Dans le cadre de ces activités, le titulaire du CQP mobilise les compétences clés suivantes :

Compréhension et respect des consignes
Compréhension du plan et visualisation du résultat attendu
Respect des règles de sécurité pour les personnes et pour l’environnement
Application des règles et normes de construction des ouvrages en bois
Intégration de la résistance des matériaux et des constructions
Utilisation du bois naturel et des matériaux en bois reconstitué
Utilisation des produits d’entretien du bois
Utilisation des accessoires de montage et de fixation
Utilisation des matériels motorisés
Application des règles de sécurité pour l’usage des matériels motorisés
Application des règles de sécurité pour l’usage des matériels électroportatifs
Application des procédures d’entretien des matériels
Application des règles de sécurité sur les installations en courant très basse tension
Utilisation des matériaux, des liants, des colles, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d’utilisation spécifiques
Respect des règles d’esthétique et d’intégration des ouvrages dans un aménagement paysager
Application ou adaptation d’une méthode de travail (sens de l’organisation)
Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan et au cahier des charges, du début à la fin de l’intervention
Ajustement de l’intervention en cas de besoin
Sens de la propreté
Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier
Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé, alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin : non-conformité, incident technique, ...

## **TRAVAUX EN ENTREPRISE**

Ces travaux sont évalués sur le lieu de travail ou lieu de stage par un professionnel (employeur, chef d'équipe, maître de stage). Il s'agit de vérifier la compréhension des consignes, la maîtrise des gestes professionnels et la mise en œuvre de la sécurité. Pour cela, l'organisme de formation met à disposition de l'entreprise des outils d'évaluation simples.

**Pour le module MC12 le salarié est évalué, en fonction des activités de l'entreprise, sur sa participation à l'installation d'ouvrages en bois traditionnel, exotique et/ou composite :**

- *terrasse, caillebotis,*
- *claustras, pergolas,*
- *gloriettes,*
- *abri voiture (« car-port »),*
- *pontons, petits ponts d'agrément,*
- *abri de jardin,*
- *escaliers,*
- *soutènements,*
- *clôtures décoratives, ...*

**Le candidat devra être obligatoirement évalué sur sa participation à l'installation d'au moins deux ouvrages**

## **PRESENTATION D'UN DOSSIER TECHNIQUE**

**Situation 12 – présenter à l'oral, sur la base d'un dossier technique, une installation d'ouvrage en bois traditionnel, exotique et/ou composite à laquelle le candidat a contribué dans le cadre de ses travaux en entreprise.**

Le dossier comprendra, pour chaque réalisation :

- le plan de masse et le devis descriptif,
- des photographies illustrant toutes les étapes de réalisation (du chantier de départ aux travaux rendus),
- une note technique réalisée par le candidat décrivant et justifiant les opérations réalisées,
- un tableau récapitulatif du chantier (temps, moyens utilisés, nature des interventions).

Le dossier est remis à l'évaluateur au moment de la présentation orale, par le candidat qui le commente. La qualité de présentation du dossier (plan, qualité et ordre des photos) et son contenu (notes techniques) doivent permettre d'évaluer l'intégralité des compétences du module.

La grille d'évaluation est proposée en annexe 1 (page 41).

**Attention :** la prestation orale prévue au module MC12 peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC 5 (Communication professionnelle)

Une évaluation du module MC 12 peut également s'envisager dans le cadre de l'évaluation combinée des modules MC1 + MC2 + MC3 (voir annexe 2, page 42)



## ANNEXE 1

### GRILLE D'ÉVALUATION D'UNE PRESTATION ORALE

Indicateurs	Critères
<b>Document écrit</b>	
◆ Qualité de présentation	<i>Propreté</i> <i>Ordre logique des photographies</i> <i>Pertinence des photos et du texte par rapport aux étapes techniques</i>
<b>Présentation orale</b>	
◆ Emploi du vocabulaire technique	<i>Juste</i> <i>Fait la différence entre le vocabulaire technique et les termes locaux</i>
◆ Description des processus techniques	<i>Centrée sur le sujet, justifiée le cas échéant par la normalisation technique</i> <i>Précise</i> <i>Sans erreur ni oubli</i> <i>Ordonnée</i>
◆ Justification de la pratique par des raisonnements	<i>Explications données à bon escient</i>
*** INDICATEUR DETERMINANT	<i>Par un raisonnement juste</i>
◆ Ecoute, compréhension	<i>Cherche à comprendre avant de répondre</i> <i>Répond à la question posée</i>
◆ Réponses	<i>En lien avec la question posée</i> <i>Adaptées au public</i> <i>Claires</i> <i>Justes</i>

**Attention !** La prestation orale prévue au module concerné peut contribuer, le cas échéant, à l'évaluation du module MC 5 (Communication professionnelle)

## ANNEXE 2

### **EVALUATION PRATIQUE COMBINEE DES MODULES MC1 + MC2 + MC3 associant éventuellement un ou deux modules optionnels (MC6 ; MC8 ; MC9 ; MC 11 ; MC 12)**

L'organisme de formation élabore une évaluation sur la situation professionnelle suivante :

**Situation 1-2-3 - X : A partir d'un plan et d'une note descriptive, réaliser la construction d'un ouvrage paysager de démonstration, exécutable dans un délai 12 à 16 heures (deux jours maximum) jusqu'au rendu final des travaux, combinant trois éléments différents à tirer au sort parmi les sujets : muret en pierres sèches ou maçonné, montage d'un banc ou d'une menuiserie paysagère, montage fonctionnel d'une fontaine, bassin polyester, escalier en bois ou en pierre, pavage naturel ou matériaux de synthèse, enrochement, élément décoratif, ... comprenant également les activités de protection de l'environnement, d'implantation, de terrassement (décaissement, mouvement de sol), de construction, de finition, y compris plantation.**

Le candidat doit prouver qu'il est capable de mettre en œuvre, dans cette situation, les actions attendues conformément aux critères de performance définis en page suivante.

Cette évaluation pratique comporte également un questionnaire qui permet d'évaluer les ressources (compétences clés) mobilisées dans l'activité : savoir-faire, perception du sens de l'action et des risques, raisonnements mis en œuvre, prise d'information,... Des critères d'évaluation sont fixés sur ces questions : voir en page suivante.



Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC1+MC2+MC3 + Module optionnel	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Alerter sur les problèmes et risques techniques éventuels</li> </ul>	<i>Vérifie la mise à disposition des EPI et du manuel sécurité sur le chantier</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Application des règles de sécurité d'un chantier</li> <li>• Application des règles de sécurité personnelle</li> <li>• Application des règles d'utilisation des matériels en sécurité</li> <li>• Application des règles d'utilisation des engins en sécurité</li> <li>• Communication orale : communication d'informations, propositions et argumentation d'amélioration pour la réalisation du projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappeler les EPI à porter sur un chantier de construction d'ouvrages paysagers</li> <li>• Illustrer par un cas concret, le risque à utiliser un matériel ou un engin dans la situation présente</li>   <li>• Donner deux exemples de situations à problème ou à risque pour lesquelles vous estimeriez indispensable d'alerter votre responsable, en les justifiant</li> </ul>	<i>Sans erreur ni oubli</i>  <i>Cohérence</i>          <i>Pertinence des exemples</i> <i>Cohérence de la justification</i>

Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC1+MC2+MC3 + Module optionnel	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : <i>Participer à l'évaluation des moyens nécessaires</i></li> </ul>	<p><i>Vérifie la mise à disposition des matériaux et matériels nécessaires</i></p> <p><i>Prévoit l'ordre vraisemblable des opérations à conduire</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre des matériaux</li> <li>Utilisation des matériaux, des liants, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d'utilisation spécifiques</li> <li>Repérage des normes qualité produits et matériels</li> <li>Planification chronologique des interventions techniques</li> <li>Estimation quantitative et qualitative des fournitures, des matériels et des temps prévisibles pour la mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Citer un ou deux engins utilisables dans la situation présente et justifier ses choix</li> <li>Justifier l'ordre des opérations au regard des contraintes et des objectifs de rendement annoncés</li> <li>Donner l'ordre d'idée des volumes des principales fournitures nécessaires au chantier</li> <li>Donner l'ordre d'idée des temps à passer</li> </ul>	<p><i>Cohérence par rapport aux directives données</i></p> <p><i>Pertinence des choix</i> <i>Justification cohérente</i></p> <p><i>Sans erreur majeure</i></p> <p><i>Sans erreur majeure</i></p>

Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC1+MC2+MC3 + Module optionnel	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : <i>Implantation du chantier</i></li> </ul>	<p><i>Prend le temps nécessaire pour lire le plan de recollement et d'implantation</i></p> <p><i>Matérialise les points du chantier et la ligne de construction</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des règles de base en géométrie, trigonométrie, échelles, calcul de pente, altimétrie, ...</li> <li>Utilisation des matériels de mesure : règle, niveau de chantier, niveau à bulle, mètres, équerre optique, laser,...</li> <li>Utilisation des méthodes permettant de déterminer les lignes de référence de construction</li> <li>Appréciation des ordres de grandeur</li> <li>Application ou adaptation d'une méthode de travail (sens de l'organisation)</li> <li>Adaptation de l'intervention prévue à la réalité du chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Donner les repères du plan par rapport au terrain</li> <li>Citer deux méthodes possibles de report de points pour réaliser un angle droit</li> <li>Citer et expliquer trois méthodes amenant à tracer une ligne de référence de construction (arc de cercle, perpendiculaire à une droite, 2 parallèles)</li> <li>Expliquer les raisonnements mathématiques simples utilisés et les conditions d'utilisation du matériel de mesure pour réaliser l'implantation</li> <li>Expliquer de façon logique la manière de conduire les opérations d'implantation</li> </ul>	<p><i>Sans erreur</i></p> <p><i>Sans erreur</i></p> <p><i>Sans erreur</i></p> <p><i>Pertinence du raisonnement</i></p> <p><i>Cohérence</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : <i>Protection de l'environnement</i></li> </ul>	<p><i>Choix des conditions de protection judicieux</i></p> <p><i>Pose correcte des éléments de protection</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Application des principes de base de protection de l'environnement</li> <li>Appréciation du développement des plantes et de l'impact des agressions sur le végétal</li> <li>Application des techniques culturales des végétaux ornementaux (transplantation, taille, plantation,...)</li> <li>Application des conditions de balisage d'un chantier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer les choix opérés dans la situation et justifier les manières de procéder</li> </ul>	<p><i>Cohérence</i></p>

Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC1+MC2+MC3 + Module optionnel	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : Travaux de terrassement et mouvements de terrain</li> </ul>	<p><i>Pas de dégradation des réseaux existants ou de la végétation, dans et/ou aux abords de la tranchée</i></p> <p><i>Respecte les règles de sécurité dans l'utilisation des engins</i></p> <p><i>Conformité de la tranchée en largeur profondeur et pente</i></p> <p><i>Tri correct des couches de terre excavée</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Différenciation des types de sols et de la manière de les aborder</li> <li>Utilisation des engins de chantier</li> <li>Conduite et maniement en sécurité des engins de chantier</li> <li>Application des règles environnementales concernant les déchets</li> <li>Vérification du travail réalisé par rapport au plan ou/et par rapport aux normes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer la manière de procéder choisie en fonction des conditions de sol rencontrées</li> <li>Rappeler l'existence de distances réglementaires à respecter entre un engin et le personnel qui intervient aux alentours</li> <li>Préciser comment trier des déchets éventuels rencontrés lors du terrassement (plastique, déchets végétaux, ...)</li> <li>Montrer en quoi le travail réalisé est conforme aux prévisions et à la destination de l'ouvrage (exemple : pente effective de la tranchée)</li> </ul>	<p><i>Logique</i></p> <p><i>Pertinence de la réponse</i></p> <p><i>Sans erreur majeure</i></p> <p><i>Démonstration correcte</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : Mise en œuvre des VRD</li> </ul>	<p><i>Pose correcte</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des matériaux spécifiques aux réseaux hydrauliques (sous pression ou de drainage)</li> <li>Application des normes de pose des fourreaux et des gaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier le mode opératoire de pose d'une évacuation en PVC</li> </ul>	<p><i>Cohérence entre le mode opératoire et le discours</i></p>

Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC1+MC2+MC3 + Module optionnel	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Réaliser les opérations : <i>Construire un ouvrage paysager</i></li> </ul>	<p><i>A préciser en fonction de l'ouvrage à réaliser :</i></p> <p><i>Zone d'intervention respectant les végétaux et l'environnement</i></p> <p><i>Qualité du travail de la pierre (taille, sens de pose, joints, niveaux)</i></p> <p><i>Matériel utilisé à bon escient et en sécurité</i></p> <p><i>Agencement rationnel de la zone en cours de travail</i></p> <p><i>Prend du recul et évalue le travail réalisé à intervalle régulier</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Utilisation des matériaux, des liants, des adjuvants, y compris ceux ayant des conditions d'utilisation spécifiques</li> <li>Vérification de la conformité du travail réalisé par rapport au plan et / ou cahier des charges, du début à la fin de l'intervention</li> <li>Ajustement de l'intervention en cas de besoin</li> <li>Mise en œuvre du travail de la pierre</li> <li>Respect des règles de sécurité pour les personnes et pour l'environnement</li> <li>Différenciation de la résistance des matériaux et des constructions</li> <li>Utilisation des accessoires de montage et de fixation</li> <li>Application des règles et normes de construction des ouvrages paysagers</li> <li>Utilisation des matériels</li> <li>Application des règles de sécurité pour l'usage des matériels électroportatifs</li> <li>Application des procédures d'entretien des matériels</li> <li>Respect des règles d'esthétique et d'intégration des ouvrages paysagers dans leur environnement ou aménagement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Expliquer les choix opérés et justifier les manières de procéder</li> </ul> <p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>méthodes de terrassement et/ ou dimensions du décaissement,</li> <li>pratiques de coffrage, normes de ferrailage,</li> <li>principes de mise en place des repères pour la profondeur, les aplombs, le fruit d'un mur, les niveaux,</li> <li>conditions de réglage d'un béton,</li> <li>principes des assemblages, conditions de réalisation des joints</li> <li>règles de montage d'un ouvrage en bois</li> <li>branchement d'un réseau électrique très basse tension</li> <li>contrôle d'un réseau d'eau sous pression</li> <li>...</li> </ul>	<p><i>Cohérence</i></p> <p><i>Terminologie exacte</i></p> <p><i>Principes techniques justes</i></p>



Actions attendues	Critères de performance	Compétences du MC1+MC2+MC3 + Module optionnel	Questions	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer les finitions</li> </ul>	<p><i>La touche paysagère (ensemble homogène et conforme au plan ou cahier des charges)</i></p> <p><i>Rend un chantier propre et conforme en fin de réalisation</i></p> <p><i>La propreté du matériel et de l'outillage en fin de chantier</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sens de la propreté</li> <li>Application des techniques culturales des végétaux ornementaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier le rendu des travaux (angle de vue, proportions, ...)</li> </ul>	<p><i>Cohérent</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Rendre compte</li> </ul>	<p><i>Pas d'oubli important, clarté, précision et pertinence des informations</i></p> <p><i>Vocabulaire technique approprié</i></p> <p><i>Automaticité des comptes rendus</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communication orale : compte-rendu portant sur les conditions rencontrées et le travail réalisé, alerte du supérieur hiérarchique en cas de besoin (non-conformité, incident technique, ...)</li> <li>Communication écrite : fiche journalière de travail, fiche de chantier, données nécessaires à l'établissement du plan de recollement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Justifier l'importance des informations restituées</li> </ul>	<p><i>Erreurs mineures possibles</i></p> <p><i>Pas d'oubli important, clarté et précision des informations</i></p>